



## **Victoire des salariés de GCA !**

**Une lutte qui donne confiance en notre démarche syndicale.**

Le Groupe Charles André est un sous-traitant logistique d'ALSTOM dont deux sites sont à Bordères et à Séméac.

Le Représentant du personnel CGT est venu demander du soutien à l'Union Départementale CGT, nous avons organisé ensemble une AG des salariés Lundi 28 Novembre qui ont débattu de leur cahier revendicatif sur la dégradation de leurs conditions de travail, sur leurs besoins en emploi et sur leurs salaires. Ils ont décidé de se mettre en grève le Vendredi 2 Décembre.

Nous avons travaillé à l'élargissement de la lutte pour avoir une stratégie de rapport de force, et les salariés de Séméac comme ceux de Bordères ont décidé à 100 % la grève.

Les camarades du syndicat CGT Alstom ont également interpellé leur direction sur sa responsabilité sur la dégradation des conditions de travail de leur sous-traitant.

Le Directeur régional de GCA a été obligé de descendre pour ouvrir des négociations les mercredi et jeudi.

Sur leurs conditions de travail les salariés ont obtenu 100% de leur demande avec un début des travaux le vendredi 2 Décembre.

Sur l'emploi trois embauches sur le site de Séméac et la déprécarisation d'un Intérimaire en CDI sur Bordères.

Sur les salaires ils ont obtenu l'augmentation d'une prime existante de 20 à 100 euros avec un effet rétroactif de 4 mois, l'engagement de la révision des fiches postes pour revaloriser les rémunérations au mois de Janvier.

Les NAO s'ouvriront début d'année et les salariés comptent bien rester mobilisés.

Une campagne de syndicalisation vient de s'ouvrir sur ces deux sites.

La démarche CGT est une démarche syndicale gagnante !